

Région 2 Morges-Aubonne
Procès verbal de l'Assemblée Régionale
Jeu­di 12 novembre 2014 à Denens

1. Accueil

Après le moment de partage et de collation à 18h30, puis le recueillement conduit par le Pasteur Sandro Restauri à l'église de Denens, l'Assemblée Régionale se rend à la salle communale pour ses débats.

Le Président, M. le Pasteur Michel Durussel, remercie le Conseil Régional de l'envoi des documents aux membres de l'Assemblée, ainsi que la Paroisse de St-Prex-Lussy-Vufflens de son accueil.

Il salue la présence in corpore du Conseil Régional renouvelé, ainsi que celle de Monsieur John Christin, Conseiller synodal.

Mesdames Claire-Lise Coppen et Marianne André sont nommées scrutatrices.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1. Accueil
2. Appel et installations
3. Adoption du PV de l'AR du 15 mai 2014 à Aclens
4. Budget 2015 :
 - a. Introduction du CR
 - b. Rapport de la Commission de gestion et des finances
 - c. Préavis des lieux d'Eglise
 - d. Débat et adoption du tableau des contributions des paroisses
 - e. Débat et adoption du budget
5. Règlement des fonds, discussion et adoption après préavis de la CGF
6. Election d'un/e délégué/e au Synode
7. Message d'un membre du Conseil synodal
8. Information sur la création de l'ASACREMA et le projet Passion 2015
9. Informations du Conseil régional
10. Divers et propositions individuelles
11. Prière finale.

Appel et installations

Monsieur François Chollet, vice-président procède à l'appel. 32 membres sont présents, 6 sont excusés. Le quorum est atteint.

Les personnes nommées depuis peu ou absentes lors de la dernière assemblée sont installées. Il s'agit de Mesdames et Messieurs Christine Mouthon (Gimel-Longirod), François Burnand (L'Aubonne), Barbara Buser, Jean-François Morier (Lonay-Préverenges-Vullierens), François Chollet, Frédéric Jomini (Morges-Echichens), Michel Barbay (Pied du Jura), Marianne André-Jotterand (St-Prex-Lussy-Vufflens), Gisèle Autier et Laurence Kummer (Présence et Solidarité).

Madame Ana Buess du CR est également installée selon les pratiques et engagements usuels.

Concernant les postes encore vacants, chaque lieu de culte fera parvenir les noms des personnes une fois qu'elles auront été nommées par leur paroisse.

2. Adoption des PV du 13 mars et du 15 mai 2014

Chaque membre a reçu les documents. Ils ont été approuvés par le bureau de l'AR et par le Conseil Régional lors d'une séance de préparation. Le Président met au vote cette façon de procéder. L'Assemblée accepte à l'unanimité cette décision, sans opposition et sans abstention.

3. Budget 2015.

Chaque membre a reçu le budget. Le Président rappelle que les budgets des Services communautaires sont joints à la convocation, ainsi que cela avait été demandé lors d'une précédente assemblée, mais uniquement pour information.

Le Président remercie Mme Christine Bettex, caissière, et M. Walter Allenspach, trésorier, pour l'établissement du budget.

a) Commentaire du budget

Monsieur Allenspach nous informe que ce budget est légèrement déséquilibré en raison d'une garantie accordée pour un éventuel déficit du projet « Passion selon St-Marc » du printemps 2015.

b) Rapport de la commission de Gestion et des Finances.

Monsieur Michel Barbay, membre de la Commission de Gestion et des Finances présente son rapport. Celle-ci appuie le soutien au projet choral qui rencontre un franc succès, en souhaitant toutefois que cette garantie de déficit n'aura pas besoin d'être utilisée.

Au vu de l'achat d'un nouveau vidéo projecteur, ses membres proposent au CR d'établir un état des lieux du matériel en possession des paroisses et des services communautaires. Celui-ci pourrait-il être prêté d'une paroisse à l'autre et quels sont les achats nécessaires ?

La Commission demande des renseignements complémentaires au sujet de l'animation spirituelle des EMS (ASPIR), ainsi qu'une réflexion sur le choix des institutions soutenues par la Région, Pro-Xy et Saint-Vincent de Paul, sans toutefois remettre en cause ce soutien. La Commission remercie les paroisses de verser fidèlement leur contribution et les services communautaires des efforts qu'ils font pour viser à l'autofinancement de leurs activités.

Après les remerciements d'usage, elle demande d'accepter le budget 2015 tel que présenté.

Monsieur François Paccaud apporte des informations au sujet du budget de l'ASPIR. Il montre les participations financières des différentes institutions (EMS, Communes, et dons divers) et églises, ainsi que les charges imputées aux salaires des animatrices. Le déficit du budget 2015 sera absorbé par le capital de l'ASPIR.

Monsieur Michel Müller, pasteur et aumônier de plusieurs EMS, informe que le travail de qualité et de proximité des animatrices spirituelles, (visites, recueils, groupe de paroles) est très apprécié. Il se fait en complément de celui des aumôniers, qui assurent, eux, le travail de base. 5 établissements de la Région sont actuellement membres de l'ASPIR. Les églises catholiques et évangéliques apportent aussi leur soutien à l'association.

L'association St-Vincent de Paul de Morges est devenue œcuménique depuis plus d'un an. Elle accompagne et soutient des personnes marginalisées et en difficultés financières en leur accordant des prêts sans intérêts, qui deviennent parfois des dons, ainsi qu'un suivi personnel. Madame Anita Baumann, diacre, du Conseil de Service communautaire Présence et Solidarités y travaille en collaboration avec l'Armée du Salut, les églises catholiques et évangéliques. En réponse à Nadine Huber, l'association morgienne a fait le choix de devenir œcuménique, et se distingue en cela de la Société St-Vincent de Paul Suisse.

Mme Baumann et son équipe sont félicités pour la qualité de leur travail.

c) Préavis des lieux d'église

- Gimel-Longirod

Monsieur Meylan informe que sa paroisse ne sera certainement pas en mesure de payer la contribution paroissiale l'année prochaine en raison de ses difficultés financières. Le budget 2015 affiche un déficit de plus de 7000.-frs, malgré une compression drastique des dépenses. Ses membres comptent sur le soutien commun des autres paroisses ainsi que sur celui du Conseil Régional et croient à la solidarité. Ils les en remercient par avance.

Le budget 2015 de la Région est malgré tout accepté par la paroisse.

- L'Aubonne

Le rapporteur donne un préavis favorable de sa paroisse au sujet du budget 2015.

- Lonay/Préverenges/Vullierens

Les délégués, représentés par Monsieur Mignot, acceptent le budget tel que représenté.

- Morges/Echichens

La paroisse a formulé un vœu au sujet de la présentation du budget, qui sera repris plus tard dans l'assemblée. Elle a un regret : l'absence de page récapitulative sur les charges par nature, comme cela se fait dans les communes. Elle trouve la présentation du budget pas très aisée à la lecture. Elle remercie et approuve néanmoins ce budget pour 2015.

- St Prex/Lussy/Vufflens

Mme André remercie le CR et M. Paccaud pour le site internet clair et concis de la Région sur lequel tous les documents nécessaires pour l'assemblée peuvent être consultés. La paroisse approuve le budget présenté.

- Pied du Jura

Les délégués de la paroisse remercient le CR pour ce budget quasi équilibré, soucieux de compresser les dépenses. Mme Gilliéron souhaite du succès au projet de la Passion 2015, sans qu'il ne vienne plomber les comptes de l'année.

- Service communautaire Formation et Accompagnement

Madame Sonia Estoppey promet que son service fait de son mieux pour garder des comptes équilibrés et remercie le trésorier pour la présentation de ce budget pas facile à réaliser.

- Service communautaire Présence et Solidarité

Ce Conseil est bien en route maintenant et apprécie que le montant proposé ait été budgétisé pour ses activités. Il approuve donc le budget tel que présenté et remercie le CR pour sa bonne collaboration.

d) Tableau des contributions des paroisses

La discussion n'étant pas demandée au sujet de ce tableau, le président passe au vote.

Il est accepté à l'unanimité, sans opposition et avec 2 abstentions.

Monsieur Christin du Conseil synodal informe qu'il est possible d'alléger les contributions des paroisses en difficultés en gardant de la souplesse dans l'établissement du budget.

e) Adoption du budget

Les postes du budget sont pris, point par point.

Monsieur Müller demande des détails quant à la garantie de déficit de 3000.-frs du projet choral « Passion 2015 ».

François Paccaud explique que cela représente le 10% du budget total qui se monte à 30'850.-frs.

Il faut savoir que le directeur offre son travail pour un montant de 4000.- et que la dépense la plus importante se situe au niveau des musiciens et des solistes (20'850.-frs).

Le sponsoring va couvrir les affiches, les recettes se feront par les entrées au concert prévues à 25.- frs, ainsi que par les offrandes dans une moindre mesure. Les 115 chanteurs s'acquittent aussi d'une cotisation libre entre 25.- et 75.-frs. Il reste à trouver 11'850.-frs par le sponsoring.

La collecte sera réalisée lors du culte régional de vendredi saint.

Monsieur Burnand relève l'heureuse initiative du directeur d'offrir ses prestations, ainsi que l'engagement financier des choristes.

Madame Jaillat, pasteur, salue ce projet réjouissant et convaincant, à la hauteur de la Région, et en remercie l'initiateur, M. François Paccaud.

M. Müller s'étonne de la baisse sous chiffre 47505, frais de repas et collation ?

Le trésorier informe que le montant budgétisé en 2014 était trop élevé.

Mme Gilliéron informe que leur commune est généreuse et offre la salle et le vin pour les assemblées. Une collation ne dépasse pas 500.-frs chez eux. Cela dépend en fait des communes.

Concernant le Service communautaire Formation et accompagnement, Madame Mariani-Méan demande des détails concernant le compte 1041601, Enfance-Eveil.

Mme Estoppey informe que le camp d'enfants d'Arzier n'est pas paroissial, mais régional, et c'est pour cela qu'il y a un budget pour celui-ci.

Pour le Service communautaire Présence et solidarité, M. Müller aimerait savoir si la somme budgétisée sous chiffre 10421, aumônerie de la rue, sert à acquérir des bons Caritas. La paroisse de Morges-Echichens en achète et veut savoir si elle doit continuer ou pas à le faire.

Anita Baumann précise que ces 2000.-frs sont utilisés pour l'achat de sacs de couchage notamment et que la Région n'achète pas de bons Caritas. Le soutien de la paroisse de Morges-Echichens est très apprécié dans le cadre du Service Présence et solidarité.

Le budget 2015 est accepté à l'unanimité, sans opposition et sans abstention.

L'assemblée prend connaissance du vœu, non-contraignant, de la paroisse Morges/Echichens :

« Nous déplorons l'absence, dans les documents de budget et de comptes de la Région, de l'indication à titre d'information, sur les ressources engagées par l'EERV pour remplir sa mission, du montant des salaires et charges sociales des ministres. Il serait bon de pouvoir lire ainsi dans le commentaire au budget, respectivement aux comptes, le niveau et la valeur réelle de l'investissement nécessaire et accordé pour que soient réalisés les tâches et projets y mentionnés.

Vœu : nous proposons que désormais une ligne figure dans le rapport (les commentaires) du CR sur le budget (respectivement les comptes) la mention « au 31 décembre (année précédente), les salaires et charges sociales versées par l'EERV aux ministres travaillant dans la R2 représentent une somme (totale) de Fr. ... »

Claude Busslinger, Présidente du CR, trouve ce vœu légitime. Elle dit qu'elle va s'efforcer d'être plus précise afin de pouvoir obtenir ces chiffres auprès de la commission des finances du Synode. Cela n'a pas été possible l'année dernière.

M. Christin, Conseiller synodal, soutient cette démarche et informe que dès 2015 ce sera chose possible, les moyens informatiques étant en cours d'adaptation.

François Paccaud donne les chiffres suivants : 3'800'000.-frs représentent l'ensemble des contributions des Régions à l'Eglise Vaudoise.

La subvention de l'Etat à l'EERV s'élève elle à 35 millions.

La participation des Régions se monte donc à un peu plus de 10% de la part de l'Etat. Il serait intéressant de voir quelle est la part pour notre Région.

Sandro Restauri demande s'il ne serait pas judicieux de proposer plutôt une motion afin de donner plus de poids à ce vœu au niveau du Conseil synodal ?
Ce n'est pas le désir de la paroisse de Morges/Echichens.

Ce vœu est passé au vote. Il est accepté à la majorité, avec 7 abstentions et sans oppositions.

4. Règlements des fonds, discussion et adoption.

Le Président salue la volonté du CR de mettre au clair le fonctionnement des fonds des Services communautaires inscrits au bilan de la Région.

Le caissier s'est appuyé sur des règlements existants pour les élaborer. C'est une ébauche qui demande à être travaillée pour la prochaine assemblée.

La commission de gestion et finances donne son préavis par la voix de Myriam Zürcher.

Celle-ci salue l'initiative de mettre un cadre à l'utilisation de ces fonds.

Présence et Solidarité. Elle relève que le but poursuivi n'est pas uniquement l'organisation des repas de Noël, mais qu'il s'ouvre à d'autres événements de partage et de solidarité en collaboration avec le Service communautaire et les paroisses, ce qu'elle trouve positif.

La commission ne trouve pas pertinent d'alimenter ce fonds par des dons et par les intérêts bancaires, du moment que cette somme de 10'000.-frs n'est pas conservée sur un compte bancaire spécifique.

Les dons en faveur des actions de Présence et solidarité devraient alimenter les comptes de produits ad'hoc de la comptabilité générale du SC, et non pas un fond du bilan.

Elle propose la modification suivante de l'article 4: le fond est alimenté par : - des éventuels bénéfiques des événements de solidarité, - d'autres recettes.

Chancellerie et finances. Le regroupement de plusieurs fonds en un seul et son attribution au remplacement d'équipements bureautiques de la Région est une idée qui rencontre l'aval de la commission de gestion et finances, mais qui considère son alimentation par des dons et intérêts non appropriée.

Elle propose la modification suivante de l'article 4 : le fond est alimenté par : - des provisions, - d'autres recettes.

M. Allenspach, caissier, donne son accord sur les modifications suggérées.

S'ensuit une discussion générale au sujet de la gestion des dons qui seront octroyés au Service communautaire Présence et Solidarités. La Présidente du CR explique qu'un tel don passerait d'abord par la comptabilité générale, avant d'arriver au fond en question. M. Meylan précise que ces fonds sont des réserves, et non des recettes. M. Morier reçoit la confirmation que c'est le CR qui sera responsable de la gestion des fonds.

M. Mignot met en garde le CR par rapport aux limites de compétence auquel il sera confronté selon l'article 46 du règlement ecclésiastique, ci-dessous.

Mme Busslinger confirme qu'une assemblée extraordinaire doit être convoquée dans le cas d'une dépense extrabudgétaire de plus de 30% du budget annuel et que cela compliquerait les choses.

Compétences Article 46

La commission de gestion et des finances est chargée d'examiner la gestion du conseil régional, en particulier le budget et les comptes et d'en faire rapport à l'assemblée régionale.

L'autorisation de la commission de gestion et des finances est requise pour toute dépense extrabudgétaire dépassant un dixième du budget annuel (hors contributions cantonales).

Toutefois, une dépense extrabudgétaire de plus de 30 % du budget annuel (hors contributions cantonales) doit faire l'objet d'une décision de l'assemblée régionale.

En conséquence, les délégués, suite à une motion déposée par Mme Ira Jaillet et après une discussion nourrie, décident à 14 voix contre 10 et 7 abstentions de reporter l'adoption du règlement des fonds Présence et Solidarité et Chancellerie et Finances à une assemblée ultérieure. Ils doivent être revus et complétés par le CR.

5. Election d'un/e délégué/e au Synode

Madame Myriam Karlström ayant rejoint les rangs du Conseil Synodal cet été, il est nécessaire d'élire un/e nouveau/elle délégué/e au Synode pour notre Région.

Madame Sonia Estoppey, présidente du Conseil Formation et accompagnement, maman de 3 jeunes adultes, passionnée de mathématique et habitante d'Aubonne est la seule personne à être intéressée par ce mandat. Elle est élue à la majorité puis applaudie chaleureusement.

6. Message d'un membre du Conseil synodal.

Monsieur John Christin relate dans un premier temps les événements réjouissants de l'année écoulée de l'EEVR : la Journée d'Eglise autour de la Cathédrale en septembre, des pasteurs vaudois primés par la FEPS lors d'un concours de prédications, et une augmentation de la subvention cantonale.

Toutefois, « Notre Eglise n'étant plus au milieu du village, mais au milieu d'un virage », il est important de tirer à la même corde en apprenant à témoigner, en faisant mieux «église ensemble », en acceptant les contraintes inhérentes à tout changement choisi et non subi.

Le programme de législature en cours d'élaboration et présenté à la fin de l'année se fait dorénavant dans un processus participatif où chacun amène des idées, afin que ce programme ne soit plus « celui du Conseil synodal où personne ne se sent concerné ».

Ce programme sera élaboré en termes généraux qui seront repris par les différents Conseils de l'EERV selon leurs choix et intérêts, en sachant que tout ne pourra pas être fait.

Le principe de négociation avec l'Etat pour des augmentations de subvention ponctuelle a été admis et permettra de répondre à des demandes spécifiques de différentes institutions (prisons, gymnases, hôpitaux), en collaboration avec les aumôniers de l'église catholique. Mme Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat et M. Eric Golaz, chargé du Conseil d'Etat aux Affaires religieuses, sont remerciés pour leur excellente collaboration.

Le classeur de travail pour les membres des Conseils et les Ministres, « Agir ensemble », est disponible dans sa forme remaniée. Attention toutefois de ne pas se laisser submerger par les tâches de gestion, mais de se réserver des temps de ressourcement et de réflexion !

7. Information sur la création de l'ASACREMA et le projet Passion 2015

L'Association de Soutien aux Activités Culturelles de la Région Morges-Aubonne (de l'EERV) a été créée le 23 septembre 2014 afin de faciliter l'obtention de fonds pour des projets tels que « Passion 2015 ». En cas de dissolution du capital, celui-ci reviendrait à la Région. Le comité est composé de Mr. Laurent Zumstein, pasteur, président, Alain Rihs, François Paccaud, Elio Jaillet et Mme France de Goumoens. Pour information, 25% des chanteurs de la Passion 2015 sont hors de la Région. Chacun est invité à se joindre à cette nouvelle association pour 40.-frs par année.

8. Informations du Conseil régional

La Présidente, Mme Claude Busslinger, a présenté un état des lieux des diverses activités afin de voir si elles étaient bien réparties sur le territoire de la Région. Il est vrai que les formations d'adultes ont lieu principalement à Morges (7), contre 3 à Aubonne, 1 à Gimel et 3 à Lonay-Préverenges. Cela sera amélioré.

La repourvue des postes par l'ORH change de procédure afin d'alléger le travail des conseillers paroissiaux.

Un/e secrétaire est encore cherché/e pour le CR, (une rencontre le mercredi matin, une fois toutes les 3 semaines).

François Paccaud nous fait part du projet de célébration œcuménique et unique du Jeûne Fédéral 2015, organisé par la plateforme œcuménique régionale. Thème : « Les Eglises dialoguent et témoignent ensemble. » Les Autorités politiques seraient invitées.

Un groupe de travail ayant pour objectif de réfléchir à des événements régionaux qui répondent aux attentes des paroissiens et des habitants de notre Région a été mis en place récemment.

Le site internet va faire peau neuve dès décembre. Une réduction des coûts sera réalisée en utilisant la même plateforme que l'Eglise genevoise.

9. Divers et propositions individuelles

Afin de rendre compte de la situation financière des paroisses au Conseil Synodal et de pouvoir préparer le budget de l'année suivante de manière plus réaliste, Mme Zürcher propose la nomination d'un groupe de travail nommé par le CR. Les recettes baissent, pourra-t-on continuer à payer la contribution cantonale et que couvre-elle ?

L'assemblée, à la majorité, trouve cette proposition digne d'être soutenue, mais qui veut travailler sur ce projet ? Des démarches et des réflexions sont déjà engagées par la réunion des caissiers et des présidents de paroisse, à laquelle est invitée chaque personne intéressée.

M. Christin précise que le CS est conscient des problèmes de certaines paroisses. Il en a d'ailleurs allégé les contributions. Par ailleurs, l'EERV, qui est au service des églises du Canton, redonne aux paroisses sous diverses formes, dans des programmes de formation par exemple ou par le journal gratuit Bonne Nouvelle.

M. Burnand rappelle qu'en France l'église protestante ne vit que de dons et que ce n'est pas une fatalité en Suisse de ne pas trouver des ressources pour l'église !

Les prochaines assemblées se dérouleront les mercredis 11 mars 2015 à Gimel-Longirod et 11 novembre au Pied du Jura.

10. Prière finale

Mme Nadine Huber nous invite à la prière finale, l'assemblée se termine à 23h.

Le Président

La Secrétaire



Michel Durussel

Christine de la Harpe